

MAG BIOSPHÈRE

FORET

Un appel à projets
pour assurer un
avenir à la forêt
cévenole

P.14

Journal du Syndicat des hautes vallées cévenoles - Décembre 2019 - N°41



*Vue sur les vallées cévenoles depuis le lieu dit Soubrelargues
(commune de St-Privat-de-Vallon)*

LE DOSSIER

L'agriculture en Cévennes : un levier pour la transition écologique et énergétique du territoire

P.8

Mobilité

Un espace de co-working
en projet P.5

Education

Les jeunes se mobilisent ! P.6

Energies

Le froid arrive, halte
aux idées reçues! P.15

Edito

Ce numéro de Biosphère est le dernier avant les élections municipales de Mars prochain, élections à l'occasion desquelles les équipes municipales et donc leurs délégué.e.s au SHVC, vont vraisemblablement être partiellement ou totalement renouvelées. C'est donc l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des élus et techniciens de l'aire du syndicat qui ont oeuvré pour que celui-ci, dans le contexte mouvementé de la réforme territoriale, puisse poursuivre et développer ses actions au service du développement durable des hautes vallées cévenoles. Pour autant, malgré cette échéance et en espérant qu'au-delà l'action du syndicat pourra se poursuivre et se développer dans l'intérêt de notre territoire, le travail continue sur les champs d'intervention habituels du syndicat.

Ainsi, ce bulletin est l'occasion de faire le point sur les nombreuses actions en cours dans le domaine agricole; avec les différents partenaires, plusieurs projets importants (ateliers, filières,...) avancent, d'autres sont en émergence. Il s'agit là d'une problématique capitale pour nos vallées, d'ailleurs le succès de participation aux animations et débats proposés cet automne dans le cadre des 4 saisons du développement local sur l'agriculture et l'alimentation en atteste. Il en va de même pour la question forestière sur laquelle le syndicat a mis en réflexion l'organisation d'une approche globale (sylviculture, filière bois, biodiversité, sylvopastoralisme, DFCI et OLD) afin de gagner en pertinence et en efficacité sur les enjeux qui en dépendent : climat, eau, paysages, biodiversité, économie,... Le débat public que le SHVC anime sur ces questions, aux côtés d'autres partenaires institutionnels, professionnels, associatifs, la réflexion avec le monde de la recherche scientifique, les actions mises en route par les Chartes forestières portées par le Pays Cévennes et Sud Lozère (qui collaborent positivement), tout ceci doit contribuer à une réappropriation locale et à une dynamisation de la gestion durable de nos forêts au coeur des enjeux climatiques.

Liée à cela, la question de la transition énergétique est évoquée dans ces pages, notamment au travers de la présentation du programme hiver des 4 saisons du développement local, avec la question qui nous est posée de la suite à donner à la démarche TEPCV.

Le centre d'interprétation du territoire Biosphera, maison de la réserve de biosphère des Cévennes, développe progressivement les activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable via le club nature « les petits loutrons » , via les projets pédagogiques avec les écoles et collèges ou l'observatoire scientifique participatif, ce dernier en lien avec l'animation des sites Natura 2000.

Ce bilan, plutôt encourageant ne doit cependant pas nous faire oublier les nouvelles contraintes ou régressions qui impactent négativement nos actions et plus largement la vivabilité de nos vallées, telles les contraintes budgétaires, les réductions de moyens du PNC ou bien la perspective de fermeture de trésoreries à l'instar d'autres services publics, choix contre lesquels notre conseil syndical se positionne.

Bonne lecture, bonnes fêtes à toutes et à tous, pour refaire le plein d'énergie (renouvelable !) nécessaire à la réussite de la transition écologique en hautes vallées cévenoles.

Yannick LOUCHE

Président du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Un nouveau chargé de mission sur la Haute Cèze



Fin août, le Syndicat des hautes vallées cévenoles (SHVC) a accueilli un nouvel employé. Il s'agit de Juan Pablo Rodriguez, nouveau chargé de mission du site Natura 2000 des « Hautes Vallées de la Cèze et du Luech. Il nous arrive d'horizons lointains car, originaire de l'Espagne, il a une formation supérieure initiale en philosophie et une expérience professionnelle dans les domaines du commerce et de la formation. C'est en 2017 qu'il a décidé de réorienter sa carrière pour travailler dans la préservation des espaces naturels.

Après obtention d'un BTS en Gestion et Protection de la Nature, il a intégré l'équipe du SHVC avec pour mission d'accompagner les habitants de la Haute Cèze dans la préservation de leur patrimoine naturel. Pour cela, il s'attelle à la poursuite des missions d'animation et d'inventaire déjà amorcées.

Contact : Juan Pablo RODRIGUEZ - 04.66.30.14.56 ou par mail natura2000hauteceze@smhvc.fr

Retour sur le Jour de la nuit à Génolhac

A la demande de la Mairie de Génolhac, Juan Pablo a participé, le 12 octobre, à l'animation organisée dans ce bourg à l'occasion du Jour de la Nuit. Il a ainsi sensibilisé à l'importance d'un ciel étoilé pour la biodiversité nocturne. Malgré une météo très défavorable, les participants ont pu entrer dans la carapace d'un bousier pour se repérer grâce aux étoiles du planétarium prêté par l'Association des Astronomes Amateurs en Cévennes (A3C), co-organisatrice de cet évènement avec la Mairie de Génolhac. L'évènement a réuni 25 personnes et s'est déroulé dans une ambiance des plus conviviales.



Un nouveau logo et de nouveaux outils pour le

Le Syndicat des hautes vallées cévenoles (SHVC) compte depuis 2018, 16 communes adhérentes : Bonnevaux, Cendras, Le Chambon, Chamborigaud, Génolhac, Lamelouze, Les Salles du Gardon, St-Paul-La-Coste, Soustelle, St-Martin-de-Boubaux, Sénéchas, Ste-Cécile-d'Andorge, Le Martinet, St-Michel-de-Dèze, St-Germain-de-Calberte et La Vernarède. Cette évolution majeure (historiquement le Syndicat comptait 5 communes membres) a nécessité de repenser son nom et plus récemment de travailler sur les outils de communication en commençant par le logo (voir ci-contre).



Ces écocup ont été réalisés et sont mis à disposition des associations et collectivités du territoire sur simple demande.

Prochainement, nous travaillerons sur le site internet du Syndicat, une plaquette d'information sur les missions du syndicat,...

Compétence DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie)

Aujourd'hui, les syndicats de communes qui gèrent la compétence DFCI, gèrent principalement des pistes (création, normalisation, entretien). Or, il apparaît que la seule gestion de ces ouvrages n'est pas suffisante pour gérer le risque. Il convient de penser la DFCI selon une approche globale : gestion de la forêt, des Obligations Légales de Débroussaillage, sensibilisation, maintien voire développement du pastoralisme, ... Pour cela, le syndicat, qui gère également un Syndicat DFCI, étudie l'opportunité de créer une compétence plus large. Un projet de fusion du SHVC et du SIVU DFCI des massifs entre Galeizon et Gardon est à l'étude. A ce propos, le Préfet du Gard a précisé qu'il proposerait en septembre 2020 une nouvelle carte des SIVU DFCI.

QUOI DE NEUF ?

ST-PAUL-LA-COSTE

Première mention d'une libellule pour la France !

Cet été, dans le cadre de l'inventaire des libellules, les agents du syndicat ont fait une découverte sur les rives du Galeizon ! Grâce à un coup de filet assuré et à un sens de l'observation aigu, François Moisset (agent au syndicat), Marie-Lou Leréec (stagiaire au Syndicat) et Cyril Soustelle (agent au Département du Gard) ont attrapé une libellule pas comme les autres! Elle ressemblait à aucune des libellules connues en Cévennes. Après un travail bibliographique, EUREKA!!

Il s'agit d'une nouvelle espèce pour la France : *Pantala flavescens* ou la libellule globetrotteuse. C'est une espèce tropicale, grande migratrice et vagabonde qui peut parcourir, en plusieurs générations, près de 18000 km (de l'Inde à l'Afrique orientale). Malgré la poésie de son patronyme qui invite au voyage, cette donnée est révélatrice des effets du changement climatique sur les espèces.



Photo de *Pantala flavescens*

Première rencontre pour les collectivités engagées dans un Atlas de la Biodiversité Communale

45 élus, habitants, partenaires associatifs et institutionnels ont participé à la première journée de rencontres sur les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), organisée par le Parc national des Cévennes, le 27 septembre dernier à Florac-Trois-Rivières. Ce premier rendez-vous qui s'inscrit dans le programme des Assises régionales de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) a remporté un beau succès. Cette journée aura surtout permis aux représentants des communes qui terminent leur ABC de passer le relais à celles qui le débute, d'échanger sur leurs expériences, leurs difficultés, trouver de nouvelles idées...

Afin de donner quelques clés aux élus, plusieurs séquences de travail ont été organisées. Dans ce cadre, le syndicat a animé un atelier sur les sciences participatives et notamment sur l'application « Sauvage de ma rue », un protocole pour découvrir et inventorier les plantes de nos villages.

Les communes de Génolhac, St Michel de Dèze, St Privat de Vallongue sont aujourd'hui engagées dans cette démarche. Alès Agglomération devrait prochainement éditer son atlas de la biodiversité réactualisé.

ST-GERMAIN-DE-CALBERTE

L'association Lou Valat, lauréate des Trophées 2019 du Parc national des Cévennes

L'association Lou Valat, implantée à Vernet, sur la commune de St-Germain-de-Calberte, a vocation à sauvegarder le patrimoine culturel cévenol et à contribuer au maintien de l'homme sur ce territoire. Depuis 1971, les bénévoles remontent murets et bancels, rénovent trincats, escaliers, toitures, clèdes et citernes sur le hameau. Cet engagement a été récompensé par un Trophée dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Parc National des Cévennes dans la catégorie « Je partage la culture et les savoir-faire locaux ».



De gauche à droite :
Gérard LAMY (Association Lou Valat)
et Henri COUDERC (Président du PNC)

AUJAC

Alain Domergue, lauréat du Concours 2019 « Prairies fleuries »

Les prairies fleuries naturelles constituent un enjeu majeur sur les Cévennes. Elles sont aujourd'hui menacées principalement par l'abandon. Dans le cadre du Concours Prairies fleuries organisé par le Parc national des Cévennes et le SHVC en 2019, une prairie entretenue par Monsieur Alain Domergue, située sur la commune d'Aujac le long du cours d'eau l'Amalet, a retenu l'attention du jury et a été lauréate!

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 de la Haute Cèze, un travail sera entrepris dès ce printemps pour évaluer l'état de conservation des milieux prairiaux, sensibiliser et accompagner les propriétaires dans la gestion de ces espaces.

Les travaux en faveur de l'Azuré du serpolet se poursuivent



© Marie-Lou Leréac

Les travaux d'ouverture des milieux à Brugairolle ont repris le 30 septembre. Ceux-ci sont réalisés par l'association des Jardins du Galeizon qui ont su répondre aux exigences particulières du cahier des charges. En complément, le troupeau de chèvres de Mandajors pâture selon un plan de gestion spécifique afin de contenir les ligneux (arbustes, ronces,...). Plus de 4 hectares auront ainsi pu être restaurés grâce à la volonté des propriétaires, la confiance des chevrières et les financements de l'Etat (fonds TEPCV).



Lieu dit l'Espî (commune de Mialet)

Depuis 2012, le Syndicat des hautes vallées cévenoles étudie ce papillon qui possède un cycle de vie très singulier. Il a besoin d'une plante hôte (Origan) et d'une fourmi hôte (Myrmica). Cette spécificité rend le papillon très vulnérable. Au-delà des inventaires, le Syndicat a réalisé 2 courts métrages et a su mobiliser propriétaires et agriculteurs autour de ce projet. L'objectif est de maintenir voire développer l'habitat de cette espèce grâce au développement de l'activité agricole. Aujourd'hui, le Syndicat est reconnu pour ce travail qu'il a présenté à l'occasion des Rencontres naturalistes d'Occitanie et plus récemment à l'occasion du Séminaire national sur les papillons menacés du Massif Central à Neuvic en Corrèze.

TRAVAILLER AUTREMENT

Projet d'un tiers lieu en Cévennes

Le Syndicat souhaite créer un espace de « coworking » (tiers lieu) dans le bâtiment Biosphera. Cet espace, accessible aux personnes à mobilité réduite et raccordé à la fibre, serait également équipé de la visio-conférence. Il sera composé de 2 bureaux individuels ainsi que d'un espace ouvert de travail partagé de 40m² et d'un espace détente/repas. La salle de réunion de Biosphera et l'auditorium de 100 places pourraient être mis à disposition des utilisateurs. Cet espace sera aussi bien ouvert à des salariés, qu'à des étudiants, des auto-entrepreneurs, des associations... Plusieurs personnes ont déjà témoigné de leur intérêt et se disent prêts à venir y travailler régulièrement si le projet voit le jour. Si vous aussi, vous êtes intéressé.e.s, merci de nous contacter pour vous faire connaître et suivre l'avancée du projet.

Contact : 04.66.07.39.25. ou gestionbiosphera@smhvc.fr

En effet, le télétravail se développe de plus en plus. Il est une réponse à une demande sociale mais aussi à l'urgence d'une transition écologique! Ce lieu accueillerait des personnes œuvrant sur les thématiques de développement durable, (agriculture, forêt, éducation, biodiversité, transition écologique et énergétique...), ce qui pourrait créer une dynamique, une synergie utiles au territoire. Sous réserve de l'obtention des financements pour réaliser ce lieu, ce projet devrait voir le jour d'ici fin 2020.

92%

Disent avoir une meilleure qualité de vie personnelle et familiale grâce au télétravail

124€

de pouvoir d'achat en plus chaque mois

SI

les 28.8 millions d'actifs réalisaient

1 jour de télétravail (soit 1H10 de transport évité), cela représenterait :

4 milliards de litres de carburant économisés

5 milliards de m³ de CO₂ non émis

Sources : Mission coworking : faire ensemble pour mieux vivre ensemble – Fondation Travailler autrement – 2018

Un tiers lieu, Quèsaco?

Les tiers lieux sont des espaces physiques (ou virtuels) de rencontres entre personnes et compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser. Ils permettent les rencontres informelles et favorisent la créativité issues des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la convivialité,... Il existe différents types de tiers lieux : le plus connu le « coworking » mais nous pouvons citer le hackerspace, le fablab,... Il existe des tiers lieux culturels, les tiers lieux de service comme les points multiservices dans nos communes rurales, les maisons des professionnels de santé,...



Les jeunes se mobilisent mais pas qu'eux!

Le 1^{er} octobre, nous participions aux Assises départementales de l'EEDD* à Nîmes. La thématique était « Accompagner les jeunes dans leur mobilisation et leur engagement pour la transition écologique ». Une journée remplie de témoignages vivants et enthousiasmants, de la part de collégiens, de jeunes en service civique et des structures qui les aident à concrétiser leurs projets. De la mise en place d'une mini société de fabrication de composteurs, à la création d'un jeu vidéo sur notre empreinte écologique ; d'un atelier au sein d'un FabLab jusqu'au Repair café ;.... tous ces exemples ont illustré l'importante prise de conscience des jeunes et leur forte – voire impérative- volonté d'agir vite, pour un avenir viable ! Les jeunes cévenols ne sont pas en reste! Voici quelques illustrations de la mobilisation de la jeunesse sur notre territoire !

*Education à l'Environnement et au Développement Durable



Le « jeu » sur les Cévennes adapté au Liban !

Il y a 2-3 ans, le syndicat des hautes vallées cévenoles avait conçu et édité un jeu « Objectif MAB en Cévennes ». Ce jeu de rôles (à destination des scolaires) permet d'appréhender la démarche « Man and Biosphere » que met en œuvre le Syndicat, sa vision transversale et globale pour gérer le territoire. Des questions de connaissances permettent de parcourir les vallées, puis d'être confronté à des aléas impliquant des réflexions collectives, la confrontation de points de vue, ... à la recherche de l'intérêt général. La réserve de biosphère du Liban souhaite adapter ce jeu au contexte libanais. Pour cela, un étudiant du Master MAB de Toulouse, a réalisé cette année son stage sur ce projet.



Les jeunes des Réserves de biosphère se mobilisent

Fin août, Biosphera accueillait un campus d'été pour réunir les jeunes du réseau MAB France (Man and Biosphere) engagés pour la biodiversité. Une occasion de co-construire un message fort à quelques semaines du second MAB Youth Forum qui s'est tenu dans la Réserve de biosphère de Changbaishan (Chine) en septembre. Ce forum a rassemblé des jeunes du monde entier représentant les territoires de Réserves de biosphère afin de préparer la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique. En 2020, dans le cadre des 50 ans du Parc national des Cévennes, le Syndicat et le Parc devraient organiser un Forum des jeunes des Réserves de biosphère de Méditerranée courant de l'été. Il s'agira de parler d'avenir, de projets, de penser ensemble les Cévennes dans 50 ans. Si vous avez entre 15 et 35 ans, que vous souhaitez participer à cet événement, contactez-nous par mail à contact@smhvc.fr.

Les petits loutrons, qui sont-ils?



Depuis le mois de septembre, le club nature a rempli pour la seconde année et l'équipe est au complet ! Cette année, le club a intégré la fédération des clubs CPN (Connaitre et Protéger la Nature) !

Les enfants ont choisi le nom du club : « Les petits loutrons ». Mais c'est quoi un club CPN ?!

Pour résumer c'est une véritable école de la nature où se côtoient la soif d'apprendre et l'envie de s'amuser.

Un mercredi par mois, les petits loutrons apprennent à découvrir les richesses de la nature et entreprennent des actions pour la protéger près de chez eux. Nous avons déjà réalisé une balade en forêt, la découverte des chauves-souris avec la création de gîtes, du land art, ... De nombreuses thématiques nous attendent pour le reste de l'année : les oiseaux, les castors, création d'un potager sans oublier la loutre bien-sûr !

Les écoles s'engagent dans des projets pédagogiques !

Le syndicat propose aux écoles et collèges de son territoire des projets pédagogiques sur le développement durable. Cette année encore les enseignants ont répondu à l'appel. Au total 6 projets ont été sélectionnés : les écoles du Collet-de-Dèze, de Malataverne, des Salles du Gardon, de Saint-Michel-de-Dèze ainsi qu'au collège Villa Béchard de la Grand'Combe. Les enseignants avaient le choix parmi des thématiques diverses (la biodiversité, les énergies d'hier et d'aujourd'hui, l'agriculture et l'alimentation). Chaque projet sera co-construit avec les enseignants et se composera de 5 séances dont une à la découverte de Biosphera.

GENOLHAC

Une Aire Terrestre Educative

Inspirées des Aires Marines Educatives nées en 2012 aux Marquises, ce projet amène les élèves de Cours moyen, accompagnés par leur enseignant, à gérer de manière participative une zone de petite taille, plus ou moins anthropisée. Cette démarche novatrice a été expérimentée dans le Gard l'an dernier à Sanilhac-Sagriès. Cette année, sous l'impulsion du Parc national des Cévennes, elle va se mettre en

place au sein de l'école de Génolhac et de Notre Dame de la Rouvière. Le syndicat a une mission d'accompagnement de cette démarche auprès de l'école de Génolhac, où le projet est déjà bien engagé.

En octobre, avec l'enseignante et les élus, nous avons visité 5 sites potentiels, situés à proximité de l'école. En novembre, en présence de l'adjointe "biodiversité" (qui avait suivi l'ABC de la commune), nous avons

accompagné la classe CM1-CM2 pour visiter les sites. Le lendemain, l'institutrice a "convoqué" le premier Conseil des élèves. Un premier tour de table a permis à chacun de faire part de son choix et d'exposer ses arguments. Un vote à main levée a ensuite indiqué le choix du site n°1 à la majorité absolue. Dans quelques jours, les élèves rencontreront le propriétaire du site pour lui annoncer ce choix de la classe, et lui poser des questions sur le passé et l'usage de ses parcelles.

L'étape suivante consistera à déterminer les méthodes et intervenants à mobiliser pour approfondir cet état des lieux (par des inventaires, des observations, ...) et imaginer les actions à mener pour favoriser le maintien, voire le développement, de la biodiversité de ce lieu. Ce projet donne l'opportunité aux élèves de développer leurs connaissances et leur capacité d'agir, dans une démarche participative citoyenne.



ET POURQUOI PAS VOUS ??

Si vous aussi, vous souhaitez participer à la transition écologique, à la préservation du patrimoine naturel local, rejoignez le réseau des observateurs locaux!

Depuis 2008, le syndicat anime un observatoire scientifique participatif. Le but est simple : Faire découvrir, former le grand public à la nature et le rendre « acteur », ainsi qu'améliorer nos connaissances naturalistes pour mieux gérer et préserver notre patrimoine.

Les sorties sont gratuites et sans obligation de participation. Lors de ces journées, nous mettons à votre disposition des supports d'aide à l'identification ainsi que du matériel de terrain. La bonne humeur est toujours au rendez-vous. Que vous soyez débutants ou experts, chacun saura trouver sa place ! Chaque contribution est précieuse. Pour vous inscrire ou avoir plus d'informations, vous pouvez contacter Céline au 04 66 07 39 25 ou par mail : animationbiosphera@smhvc.fr



DOSSIER

L'AGRICULTURE EN CEVENNES :
un levier pour la transition
écologique et énergétique du territoire

*Regard sur quelques projets en cours et à venir portés
par les filières agricoles locales et/ou les collectivités*

UNE SAISON POUR SENSIBILISER, INFORMER, SE QUESTIONNER

Sujets incontournables et déterminants sur notre territoire, le maintien, le confortement et le **développement des filières agricoles paysannes étaient au cœur de la programmation automnale d'animations (les 4 saisons du développement local) portée par le Syndicat sur les communes de son territoire.** Retour en images sur les temps forts de cette saison :

ALIMENTATION

Un franc succès pour la soirée « **l'alimentation locale pour la santé** » organisé le 8 novembre en partenariat avec la MACIF.

100 personnes ont ainsi pu assister au film « Le potager de mon grand-père » avant de déguster des produits locaux de saison en présence de certains producteurs locaux.



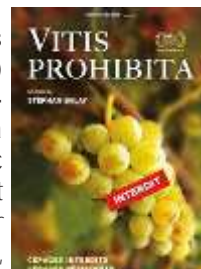
A vous de juger!

Cet excellent repas, équilibré, avec des produits frais, de saison, locaux, a coûté (en direct aux producteurs) un peu moins de 6€ par personne. Ces 13 produits achetés pour confectionner ce repas ont parcouru au total 155km pour arriver à la cuisine du centre social de Cendras qui a réalisé soupe, chiffonnade, légumes, fromage, dessert.

Nous avons voulu réaliser un menu identique en nous **fournissant dans une grande surface alsésienne.** A l'évidence une partie des ingrédients n'ont pas les qualités des produits locaux (goût, fraîcheur, traitements), le **coût d'achat est un peu plus élevé (6€/personne)** et **l'ensemble de ces produits, pour arriver jusqu'à nous, a parcouru 3881 km!**

CEPAGES INTERDITS

Ce magnifique film, tourné pour une bonne part en Cévennes, raconte l'histoire de ces quelques cépages qui ont été interdits parce qu'ils seraient mauvais (ils rendraient fous!) alors qu'ils sont naturellement résistants aux maladies et adaptés au changement climatique. 60 personnes étaient présentes à Chamborigaud, 80 personnes à Biosphera et 40 à Saint-Germain-de-Calberte qui ont échangé avec deux producteurs passionnés, Gilbert Bichéri et Daniel Dematéis. Cet engouement semble indiquer que la bataille pour faire lever cette interdiction, **non fondée, vaut d'être menée avec la perspective de développer une nouvelle filière sur les terrasses cévenoles.**



CAUSE ANIMALE

La rencontre avec Jocelyne Porcher le 17 novembre à Cendras au sujet de son dernier livre « Cause animale, cause du capital » (proposée dans le cadre de « Lire délivre » organisé par la municipalité de Cendras en partenariat avec la librairie Sauramps) a été l'occasion de riches échanges avec un public nombreux sur la question de l'élevage industriel, du bien être animal, mais aussi des dérives du véganisme et de la très discutable perspective de la viande cellulaire.



DIFFICULTES ET SOLIDARITE PAYSANNES

Salle comble à Lamelouze le 05 décembre pour la projection du film « Au nom de la terre ». **Film poignant qui porte un regard humain sur l'évolution du monde agricole de ces 40 dernières années mettant en exergue l'engrenage dans lequel nombre d'agriculteurs se retrouvent (investissements lourds, prix non rémunérateurs, endettement) avec trop souvent une issue désastreuse pour eux-mêmes et leurs proches (Un suicide d'agriculteur par jour en France!). Cette soirée fut l'occasion de présenter l'association Solidarité paysans* qui accompagne à leur demande les agriculteurs en difficulté.**

*contact : 04.66.03.17.47. ou occitanie@solidaritepaysans.org



ST MICHEL DE DEZE

Afin de donner une suite au Plan Local d'Urbanisme approuvé en juin dernier, les élus ont souhaité mettre en place une commission extra-municipale sur l'avenir de l'activité agricole. Une initiative qui pourrait faire des émules !

Après un passé agricole très riche, qui avait maintenu des milieux ouverts, des châtaigneraies entretenues, des faïsses et clèdes,... la commune de St-Michel-de-Dèze, à l'image des Cévennes, a connu un fort déclin de l'activité agricole et une modification des paysages depuis une cinquantaine d'années. Aussi, conscients de l'importance de soutenir et développer ce secteur d'activité important, tant pour ses bénéfices économiques, que sociaux et paysagers et environnementaux, les élus ont traduit dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en juin 2019, la nécessité de préserver le potentiel agricole de la commune.

Aujourd'hui, la commune souhaite partager sa réflexion sur l'avenir de l'agriculture locale et définir « un projet agricole communal » et des priorités d'actions pour maintenir les agriculteurs en place mais aussi favoriser de nouvelles installations. Pour cela, une commission extra-municipale a été mise en place dernièrement. Elle s'est donnée pour premier objectif de faire un état des lieux du potentiel communal auprès des propriétaires de la commune : parcelles dispo-

nibles, bâtis inutilisés, leur état actuel, leur accessibilité,..., ainsi que les volontés et questionnements de chacun. D'autres pistes de réflexion ont été évoquées : permettre une information des propriétaires sur toutes les possibilités de mises à disposition du foncier (outre le bail rural), favoriser les échanges de savoirs, l'entraide,....

Les participants à cette première rencontre ont manifesté un grand intérêt pour ce projet et une réelle volonté d'agir en ce sens, pour l'avenir de la commune. D'autres communes se sont aussi montrées très intéressées par cette démarche.



Prairies à Toumet (commune de St-Michel-de-Dèze)

LES MICRO FILIERES S'ORGANISENT

Après une période d'exode rural, de recul de l'activité agricole, voici que de nouvelles exploitations agricoles voient le jour en Cévennes. Basées sur des systèmes de polyculture-élevage ou maraîchage, ces exploitations ont besoin de développer les filières, structurer l'offre, développer leurs produits,... Cette dynamique nécessite d'être soutenue.

L'agriculture traditionnelle des Cévennes était basée sur des systèmes de polyculture-élevage. Après une période d'homogénéisation des systèmes agricoles, poussant plutôt à une spécialisation des exploitations, on constate aujourd'hui que les nouvelles installations agricoles s'orientent vers des micro-filières, souvent liées à d'anciennes cultures traditionnelles. On peut noter par exemple : le miel, les plantes aromatiques, la figue ou encore la laine, le jus de fruits, la châtaigne, les porcs de plein air....

Ces « niches » de production sont pour l'instant assez peu (ou insuffisamment) organisées, elles souffrent de manque d'animation, de com-

munication.

L'idée a donc émergé (à l'initiative des Chambres d'agriculture, d'Alès Myriapolis, du Syndicat et du PNC) de recenser et d'analyser puis de mutualiser leurs besoins.

Au total, c'est plus de 2 ETP (Equivalent Temps Plein) qui s'avèreraient nécessaires pour accompagner ces micro filières en Cévennes en terme d'animation, de communication, de conseil technique. Les structures accompagnatrices vont rechercher les financements possibles pour créer ces missions. Le Syndicat pourrait se charger de la partie « animation » de ces filières.

DEMARCHE AOP CHATAIGNE

Depuis 2004, l'association « Châtaignes et Marrons des Cévennes et du Haut Languedoc » s'est engagée dans une démarche de création de la marque "Châtaigne des Cévennes" dans le but d'obtenir l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) pour les châtaignes issues du terroir cévenol. L'AOP est accordée à un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir faire reconnu dans une même aire géographique. L'aire géographique couvre 208 communes (du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, de l'Aveyron et du Tarn).

Une trentaine de variétés dites

« traditionnelles » : concernées.

Cette démarche lo complexe, est impr pour la filière. Soul qu'elle aboutisse tri

contact :
tact.chataignedescévennes@gmail.com
tél. 04 66 30 54 17
www.chataigne-cevennes.org



ASSOCIATION LE RENOUVEAU DE LA POMME 100% CEVENNES

Créée en 2018, cette association porte notamment la marque collective « 100% Cévennes ». Après plusieurs années de travail, la marque de jus de pomme « 100% Cévennes » garantit au consommateur un pro grande qualité (le cahier des ch étant plus strict que celui des ji certifiés AB), à partir de pomme locales, de variétés anciennes tout en donnant libre cours au produc- teur pour associer des variétés et permettre ainsi de travailler sur la diversité et la spécificité des jus. Le jus de pomme est un produit qui vend bien, or, les vergers sont anciens.

L'enjeu de cette filière repose donc essentielle-



ment sur le besoin de renouvellement et de plantations de vergers de pommiers. Aussi, l'association a pour objet d'organiser des ateliers greffage, des formations afin qu'une dynamique se mette à place. Nous pouvons déjà citer ces ateliers greffage en 2019, l'organisation du concours annuel jus de pomme et plus récemment les travaux de mise en place d'un verger à l'Espinass (voir ci-dessous).

pour plus d'infos concernant l'association contactez Jean-François JULLIAN (Président) au 06.89.18.68.74.

UN VERGER ECOLE A L'ESPINAS

Dans le cadre du développement de la filière jus de pomme 100% Cévennes et des financements TEPCV obtenus par le SHVC, la commune de Ventalon en Cévennes a mis à disposition des terrains à la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère sur le site de l'Espinass (un hectare) afin de créer un verger de pommiers. La communauté de communes s'appuie sur l'association Le Renouveau de la pomme 100% Cévennes pour l'entretien et l'animation autour du verger.

Cet automne, l'association a entrepris des travaux d'abattage et débroussaillage afin de préparer les terrains pour la plantation des pommiers prévue dans les prochains jours. Il s'agira de planter une centaine d'arbres de variétés anciennes et locales. Ce verger permettra d'assurer la

conservation de variétés anciennes, de réaliser de la formation et de produire des porte-greffes pour favoriser le développement des vergers de pommiers en Cévennes à partir de variétés locales et anciennes qui ont notamment la propriété d'être peu affectées par les maladies et donc nécessitant



Lieu dit L'Espinass (commune de Ventalon-en-Cévennes)

POLE AGRI ALIMENTAIRE SUR ST-JULIEN-DES-POINTS

Ce projet attendu par les éleveurs et producteurs locaux, est à présent bien engagé!

Cet été, l'aménagement des parcelles a été réalisé : la réalisation des plateformes a nécessité d'importants travaux de nivellement, de stabilisation.

La communauté de communes des Cévennes au **Mont Lozère, porteuse du projet avec l'appui du Syndicat**, a récemment attribué les différents marchés de travaux pour la réalisation des bâtiments, qui, rappelons-le, ont été conçus pour être les plus **vertueux possibles d'un point de vue environnemental** (*utilisation de matériaux bio-sourcés, production d'énergie photovoltaïque en toiture, phyto-épuration pour le traitement des eaux, ...*). Ceci a d'ailleurs permis de décrocher le « label Bronze » de la démarche **Bâtiment Durable Méditerranée**. **L'installation des 4 activités** (ateliers découpe-transformation de viandes, abattage de volailles, brasserie artisanale et produits de la châtaigne) est prévue pour fin 2020.



Chantier en cours sur la zone de Saint-Julien-des-Points

PROJET D'UN ABATTOIR MOBILE EN CEVENNES

Un groupe d'éleveurs de la vallée française, soucieux de limiter les trajets et donc le stress des animaux, étudie la faisabilité de créer un abattoir mobile pour les petits ruminants ainsi que la possibilité de créer des « **caissons d'abattage** » à utiliser directement à la ferme.

Ces questions d'abattage « de proximité » constituent un réel enjeu d'une part au sein des réflexions actuelles pour le respect du bien être animal, et d'autre part pour le maintien et le développement de pratiques d'élevage durables ainsi que pour le réinvestissement de la question alimentaire par les territoires. (cf les récentes animations dans le cadre des 4 saisons du développement local organisées par le Syndicat –Biosphera, voir page 9).

Aussi, un groupe d'éleveurs de la vallée française, étudie la faisabilité de créer un abattoir mobile pour les petits ruminants et la possibilité de créer des « **caissons d'abattage** » à utiliser directement à la ferme. Ces dispositifs sont, depuis peu, autorisés par la loi, mais à titre expérimental. Cela signifie qu'il n'existe pas, à ce jour, d'exemple d'abattoir mobile en fonctionnement, même si beaucoup d'éleveurs, dans beaucoup de régions, partagent les mêmes préoccupations.

Ce groupe d'éleveurs est soutenu par la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère et est accompagné par le Syndicat. Cet accompagnement s'est traduit entre autres par le re-

ment avec la structure « Atelier paysan », une coopérative qui accompagne les agriculteur.trice.s dans la conception et la fabrication de machines et de bâtiments adaptés à une agroécologie paysanne. En lien avec certaines techniques (ex : la soudure inox), s'exprime la volonté de retrouver collectivement une autonomie par la réappropriation des savoirs et des savoir-faire.

Par ailleurs, les éleveurs sont aussi en recherche d'un fabricant susceptible d'aménager la remorque qui abritera cet abattoir mobile. Plusieurs contacts ont été pris lors du Séminaire sur l'abattage de



Dessin Marie-Lou Leréec

VERS UN GIEE « PLANTES ET TROUPEAUX »

Les propriétés médicinales de certaines plantes sont connues depuis des temps immémoriaux. **Largement utilisées depuis l'antiquité, les médicaments à base de plantes et substances végétales ont gardé une place primordiale en médecine pendant des siècles.** La phytothérapie revient en force depuis plus d'une dizaine d'années .

Mais, après de nombreux conflits avec les pharmaciens, **les herboristes se voient retirer le droit d'effectuer des mélanges ou d'élaborer des tisanes et la loi a supprimé le diplôme d'herboriste.** Cependant, les législations française et européenne ont du évoluer face à une forte demande croissante. Leur usage est ainsi devenu très réglementé et restrictif, notamment en médecine vétérinaire. Seuls peuvent être utilisés des produits qualifiés de compléments alimentaires ou de produits de confort au troupeau.

Pour autant, dans le cadre d'un projet « Terra Rural » porté par l'ex-communauté de communes des Hauts Gardons, éleveurs et élus ont initié une réflexion sur la **thématique de l'usage des plantes pour les soins aux troupeaux.** La volonté de départ visait plusieurs objectifs : **Développer l'usage des plantes pour le confort des animaux ; Développer les connaissances et compétences des éleveurs vers plus d'autonomie dans leurs soins aux animaux ; Contribuer à développer la filière PPAM* et les structures locales de transformation existant sur le territoire (le GIE** plante infuse, par exemple).**

Pour poursuivre le travail engagé dans ce sens, une **mission d'animation a été confiée au Syndicat, ce qui a permis l'organisation d'une première rencontre-formation d'un groupe d'éleveurs de la Vallée française fin octobre avec Lise Rolland éleveuse en Limousin et formatrice spécialisée en soins alternatifs aux troupeaux.** Après un rappel sur la législation, elle nous a donné les principes de ces différentes méthodes de soins et des exemples

d'usages. Ces méthodes sont majoritairement conseillées en tant que mesures de prophylaxie (en prévention) Un tour de table a permis aux éleveurs **d'évoquer leurs questionnements et pathologies** fréquemment rencontrées : parasitisme, problèmes **pulmonaires, abcès, etc.** **Très à l'écoute et très claire** dans ses explications, la formatrice a indiqué des **exemples et des dosages utilisant la phyto ou l'aromathérapie.**

45% des Français déclarent avoir recours à des plantes médicinales ou médicaments à base de plantes pour se soigner

Une prochaine journée aura lieu fin janvier pour évoquer la **préparation des animaux à l'agnelage ou chevrotage** : observation du troupeau, rappel des problématiques rencontrées, évocation des pistes de solutions à expérimenter. Au printemps, en partenariat avec le GIE Plante infuse, une autre journée traitera des plantes bénéfiques des parcours et des pâtures.

A l'été prochain, le groupe pourrait se constituer en association et déposer un dossier de reconnaissance GIEE*.** Ce dispositif donne un cadre et permet de **financer de l'animation afin de favoriser les échanges et formations entre éleveurs.** Ce nouveau dispositif GIEE (grâce aux rencontres et **aux formations, voire aux expérimentations** qu'il permet d'animer) vise à faire évoluer certaines pratiques vers l'agroécologie, en limitant (ou supprimant) notamment les antibiotiques qui présentent de nombreuses résistances.

* Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales

** Groupement d'Intérêt Economique

*** Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental



Chèvres sur la commune de St-Paul-La-Coste

Alès Agglomération, un partenaire financier pour la réalisation de vos travaux forestiers déficitaires

La Communauté Alès Agglomération est un territoire dont les 2/3 sont boisés, soit environ 62 000 ha. Pour autant, le constat global observé est que notre territoire ne possède pas de culture forestière marquée, engendrant ainsi une faible gestion des forêts. Afin de mener une politique forestière ambitieuse et adaptée au contexte local, Alès Agglomération a voté le 24 octobre 2019 un Règlement d'aides aux travaux forestiers. Il s'agit d'un engagement important et inédit, s'inscrivant dans la Charte Forestière de Territoire du Pays Cévennes.

500 000€

C'est le montant de l'enveloppe allouée par Alès Agglomération pour apporter son soutien aux propriétaires forestiers privés et publics (sauf l'État) dans leurs travaux de gestion de leur patrimoine forestier.

Les objectifs

Augmenter la culture forestière, en sensibilisant les propriétaires à leur espace forestier. Aider, en priorité, les opérations dites « déficitaires », autrement dit là où le coût des travaux est plus important que la vente des bois (*éclaircies déficitaires, dépressage, balivage, élagage, taille de formation, reboisements...*)



Mon projet peut-il être financé?

Mi-décembre, le règlement de l'aide, les critères d'éligibilité, le formulaire à remplir pour toute demande, la grille d'évaluation des projets et le descriptif des barèmes des « travaux pour propre compte », seront disponibles sur le site internet d'Alès Agglomération (Menu – Onglet Territoire – Page « les Aides forestières d'Alès Agglomération »). Après dépôt du dossier, un Comité de pilotage composé d'élus et de professionnels forestiers analysera les dossiers de demandes de subventions et aidera les demandeurs. À noter que seuls les projets disposant ou s'engageant dans un document de gestion durable seront éligibles. Le taux maximum d'aides est de 80 %, sous conditions.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le service ruralité d'Alès Agglomération au 04.34.24.70.95. ou 06.16.24.87.93. ou adeline.masson@alesagallo.fr

TRAVAUX DE RECHERCHE

La forêt cévenole est l'objet de toutes les attentions depuis quelques années, par les industriels, les chercheurs,... En effet, cette ressource (renouvelable) occupe une surface importante, jusque là peu exploitée, peu considérée. Pourtant, elle joue des rôles majeurs en Cévennes : élément principal du paysage, espace pour des loisirs (chasse, randonnées,...), lutte contre l'érosion des sols,... Aussi, dans un contexte de pression sur la ressource, il convient d'étudier, anticiper. Les chercheurs étant tenus de proposer des sujets de recherche en lien avec les territoires, le Syndicat s'est impliqué dans plusieurs travaux de recherche afin de s'assurer que le contexte socio-économique et environnemental soit intégré dans les travaux de recherche.

Voilà 3 ans qu'une thésarde travaille sur les tanins de châtaigniers notamment pour ses propriétés de retardant de flamme et substitut au bisphénol A notamment. Nous vous présenterons les résultats dans un prochain magazine. Une autre équipe travaille sur la filière bois-énergie, autant de travaux qui devraient pouvoir aider les politiques à faire des choix en matière de développement de la filière bois et de préservation du patrimoine forestier.



Le froid arrive, comment réduire sa facture énergétique ?

Le chauffage représente 2/3 des consommations énergétiques d'un foyer. Aussi, voici quelques rappels sur des éco-gestes qui vous permettront de mieux maîtriser vos consommations en énergie et donc de réduire votre facture en cette période hivernale.

LES BONS GESTES

- Coupez le chauffage (surtout si vous avez des robinets thermostatiques) lorsque vous ouvrez la fenêtre pour aérer
- Laissez vos radiateurs dégagés pour une bonne diffusion de la chaleur ! Une purge régulière de ceux-ci limitera également le risque de dysfonctionnement.
- **Ouvrez vos volets et rideaux en journée pour bénéficier de l'énergie du soleil. A l'inverse, fermez vos volets et rideaux la nuit pour limiter les déperditions de chaleur. Les rideaux vous isoleront d'autant plus qu'ils seront épais.**
- **Calfeutrez vos portes/fenêtres peu étanches à l'air pour limiter l'entrée d'air froid. Cette remarque vaut aussi pour toutes ouvertures donnant sur des locaux non chauffés (combles, garages...)**
- Contrôlez la température intérieure chez vous, soit de manière « automatique » via un thermostat d'ambiance soit manuellement avec un thermomètre.
- Si vous vous absentez plusieurs heures ou plus, pensez à baisser le chauffage en conséquence (baisse légère pour quelques heures, baisse importante si plus d'un jour d'absence)

Le saviez-vous ?

En moyenne,
66%
des consommations
énergétiques d'un foyer
sont liées
au chauffage !

LES FAUSSES IDEES RECUES

Jeune salarié, je m'absente plus de 8h par jour de mon domicile pour le travail, je ne baisse pas le chauffage pendant mon absence car je consommerais beaucoup plus en relançant le chauffage à mon retour !



Faux ! Remonter en température une pièce est certes énergivore mais cela le sera toujours moins que de maintenir une température de confort durant toute l'absence !

A retenir
Augmenter ou baisser le chauffage de 1°C fait varier la consommation de 7% !!!
La température de confort recommandé est généralement de 19 ou 20°C.

Pour aller plus loin : La remontée en température prenant du temps, cela peut créer un inconfort et inciter les utilisateurs à monter plus fort le chauffage, ce qui n'accélère pas la montée en température et crée une surconsommation. Il est donc intéressant de programmer un réduct de température (16/17°C) permettant une baisse potentielle de 10% de consommation.



Maintenant que mes enfants sont partis de la maison, je n'utilise plus toutes les pièces de ma maison mais je me dis que faire chauffer une pièce peu occupée est quand même intéressant car cela fait consommer moins les autres pièces attenantes.

Faux ! Bien qu'avoir une pièce attenante chauffée fait moins consommer la pièce concernée, globalement vous consommerez plus à maintenir ces deux pièces en température !



Pour aller plus loin : Réaliser un zonage thermique est conseillé chez soi, en chauffant moins les pièces peu occupées. Cela est aujourd'hui facilement réalisable grâce aux robinets thermostatiques. Ceux-ci comportent un élément thermosensible qui laisse passer plus ou moins d'eau chaude dans le radiateur en fonction de la température de la pièce. C'est pourquoi, il est important de fermer les robinets thermostatiques lorsqu'on ouvre une fenêtre !



Vers un territoire à énergie positive?

Des rendez-vous pour la transition énergétique
(dans le cadre des 4 saisons du développement local)



Du 13 janvier au 27 mars 2020 à Biosphera

(ouverture les mercredis de 9h à 12h et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h)

CENDRAS - Accès gratuit

Exposition « **Au cœur de la nuit** », Ciel étoilé du Parc national des Cévennes. Conception : Nicolas GAL

Bien plus qu'une exposition, ce dispositif vous plongera dans l'univers nocturne cévenol à travers différentes expériences sensorielles.

Exposition « Les actions du territoire des hautes vallées cévenoles pour la transition énergétique »

* JEUDI 16 JANVIER à 10h

CENDRAS

Café-croissants « transition énergétique »

9h45 : Accueil au Pont des Camisards

10h : Inauguration du hangar à plaquettes bois municipal

10h15 : Déplacement à Biosphera pour le café-croissants, vernissage des expositions présentées à Biosphera, bilan TEPCV et perspectives, présentation de la nouvelle saison **d'animations, présentation des orientations du PCAET** porté par Alès Agglomération.

* VENDREDI 24 JANVIER à 20h30

CENDRAS - Biosphera

Spectacle conté de René Huré sur la transhumance

« Justin, maître berger en Cévennes »

* JEUDI 30 JANVIER à 14h30

SAINT-MARTIN-DE-BOUBAUX - foyer communal

Inauguration du hangar à plaquette bois

Visite du nouveau système de chauffage mis en place dans les locaux communaux et inauguration du hangar à plaquettes bois créé pour répondre à ce dispositif. Bilan TEPCV et perspectives, remise d'un éco-kit à la municipalité.

* MERCREDI 12 FEVRIER à 18h30

SAINT-MICHEL-DE-DEZE - salle polyvalente

« **L'avenir de l'énergie en vallées cévenoles ?** »

Projection du film « Après Demain » (1h12) de Cyril Dion, buffet et débat autour de l'énergie citoyenne

A l'issue de la projection du film, débat autour de l'énergie citoyenne co-animé avec le réseau régional ECLR (Energies Citoyennes Locales et Renouvelables) qui appuie la mise en place de projets initiés, maîtrisés et financés par les citoyens et collectivités, et témoignage de la SAS citoyenne locale Cévennes Durables.

* MERCREDI 19 FEVRIER à 14h

STE-CECILE-D'ANDORGE - Pl. de la Haute Levade
Balade-**découverte sur le sentier d'interprétation** dédié aux énergies (sentier des Lumières 7 km)

Balade commentée, accessible aux familles, pour découvrir le **nouveau sentier d'interprétation consacré aux énergies d'hier et d'aujourd'hui mis en place par la commune. Retour à 17h, salle communale de la Haute Levade, boisson offerte, remise d'un éco-kit** à la municipalité et bilan TEPCV.

* JEUDI 20 FEVRIER - Après-midi (plusieurs sessions, sur inscription) - CENDRAS - Biosphera

Spectacle conté dans un planétarium gonflable par **l'association ASTROLAB**

A travers un spectacle conté, la séance de planétarium permet **d'aborder de façon simple la découverte des principales constellations, le mouvement des planètes et de leurs lunes, le déplacement de la voûte céleste au cours de la nuit...**

A 19h : Film « Cévennes nocturnes » (25 min) de et avec Carole REBOUL

* SAMEDI 22 FEVRIER - à partir de 9h30

GENOLHAC - Marché (Place du Colombier)

« Ecomobilité et transition énergétique »

Informations et animations sur le marché (Essai gratuit de vélos électriques avec le SEP, informations aux particuliers avec **l'Espace Info Energie...** A 11h, **remise d'un éco-kit à la municipalité, bilan TEPCV et échanges autour de l'apéro** en présence de représentants du PNC et du SHVC.

* JEUDI 5 MARS à 20h30

CENDRAS - Biosphera

Projection (*titre du film à venir, thématique transition énergétique*) en partenariat avec le festival « Itinérances » **d'Alès**

Toutes les animations sont proposées gratuitement

Programmation élaborée par le Syndicat des hautes vallées cévenoles

Le programme complet sera disponible en janvier sur le site internet www.biosphera-cevennes.fr

Renseignements au 04.66.07.39.25 .

Journal du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Directeur de publication : Yannick LOUCHE

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Céline Barron, Christelle Baysang, Émilie Brès, Florence Choquet, Valérie-Anne Lafont, Romain Pichot, Juan Pablo Rodriguez.

Impression : Impact Imprimerie - 3000 exemplaires

Retrouvez-nous sur Facebook: Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

